

<b>Zeitschrift:</b>	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Zivilschutzverband
<b>Band:</b>	51 (2004)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	1er Trophée international de golf des officiers
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-369914">https://doi.org/10.5169/seals-369914</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

SUCCÈS

## Nouvelle instruction des commandants de la protection civile

**OFPP.** Le premier cours de cadres destiné aux commandants de la protection civile s'est achevé le 7 mai au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg et fut un succès. Selon la nouvelle loi sur la protection de la population et la protection civile (LPPCi), l'Office fédéral de la protection de la population est responsable de l'instruction des commandants de la protection civile au niveau national.

L'instruction des commandants de la protection civile se fait désormais en deux blocs de cinq jours chacun. Les deux cours sont dispensés à deux mois d'intervalle. Quant à la forme d'instruction, l'Office fédéral de la protection de la population, en collaboration avec les cantons, a introduit quelques nouveautés: accès à un environnement d'apprentissage et de travail interactif par Internet, exercices pratiques avant et entre les deux blocs, tenue d'un journal de bord.

Ces cours ont pour objectif de préparer au mieux les commandants de la protection civile au rôle et aux tâches qu'ils devront assumer au sein du système coordonné de protection de la population.

Les thèmes traités sont les suivants:

- bases de la technique de conduite;
- tâches et intervention de la protection civile dans le cadre de l'aide en cas de catastrophes et des secours urgents;
- tâches et position du commandant de la protection civile;
- tâches de planification, d'administration et d'organisation dans les domaines de la planification de l'intervention, des ouvrages de protection, du matériel, du personnel et de l'instruction;
- conduite de la protection civile en cours d'intervention.

Le deuxième cours aura lieu en juin et en septembre prochains. □

## 1<sup>er</sup> Trophée international de golf des officiers

**HH.** La première édition du Trophée international de golf des officiers (TIGO) aura lieu du 30 juin au 3 juillet 2004 sur les magnifiques terrains de golf S. Ballesteros et J. Nicklaus, situés sur le haut plateau valaisan de Crans-Montana.

Dans un monde en rapide mutation et vu l'engouement populaire croissant que suscite la pratique du golf, cette manifestation – soutenue et patronnée par les autorités et l'économie – vise à réunir désormais chaque année des officiers de l'armée, des gardes-frontière, de la police ainsi que des autres partenaires de la protection de la population, issus de divers pays et continents.

Le programme de la manifestation, les formalités d'inscription, etc. sont reproduits sur le site Internet [www.igto.org](http://www.igto.org) en trois langues. D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès du Lt col Hildebert Heinzmann, secrétaire général du TIGO 2004, Les Briesses 555, 3963 Crans-Montana 2, tél. 027 483 31 04, e-mail: [hildebert.heinzmann@bluewin.ch](mailto:hildebert.heinzmann@bluewin.ch) □

COURS

## Nouvelle formation du personnel enseignant

**OFPP.** Une nouvelle formation pour le personnel enseignant a commencé au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg le lundi 26 avril 2004. 12 participants de langue française et italienne et 11 participants de langue allemande se sont présentés le lundi matin à 10 h lors de l'ouverture du module de méthodologie.



PHOTO: OFP

Dépuis 2004, la formation est fractionnée en modules et les participants du domaine de la protection civile ont au maximum 4 ans pour les suivre et obtenir un titre correspondant. Pour l'instant, les différentes filières proposées par l'Office fédéral de la protection de la population sont les suivantes:

- Diplôme fédéral pour le personnel enseignant à plein temps de la protection civile,
- Certificat pour le personnel enseignant à temps partiel de la protection civile,
- Certificat 1 de la FSEA.

### Cours ouverts à l'ensemble des organisations partenaires

Chaque module peut être également suivi sous la forme de perfectionnement. Les cours sont ouverts à l'ensemble des organisations partenaires de la protection de la population.

Si vous avez des questions, Monsieur Bernard Deppierraz (tél. 031 322 51 80 ; e-mail [bernard.deppierraz@babs.admin.ch](mailto:bernard.deppierraz@babs.admin.ch)) se tient à votre disposition. □

**La protection civile sur Internet! [www.protectioncivile.ch](http://www.protectioncivile.ch)**